

RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

COUP D'ENVOI DE CONSULTATIONS CITOYENNES



Près de 700 personnes ont participé aux consultations publiques pour bâtir la vision stratégique 2035 de Laval. Nous espérons en rejoindre tout autant pour élaborer le premier projet du schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville.

— Marc Demers, maire de Laval



Dans la foulée de l'adoption de la vision 2035 « urbaine de nature », la Ville fait un premier geste concret et amorce la révision du schéma d'aménagement et de développement de Laval. En soulignant la nouvelle ère de participation citoyenne qui s'est mise en place à Laval, le maire Marc Demers invite tous les citoyens et les gens d'affaires à prendre part aux consultations publiques, qui se tiendront du 1^{er} au 10 juin. Un atelier de discussion spécialement destiné aux entrepreneurs est également prévu le 16 juin à 13 h 30.

Marie-Josée Cardinal

Une orientation claire pour aménager et développer Laval

Le maire de Laval dévoilait, le 13 avril dernier, la vision stratégique de Laval pour les vingt prochaines années. Intitulée « urbaine de nature », cette vision exprime le désir de la communauté de faire de Laval une ville plus verte et plus humaine. En valorisant la double nature de Laval, grande ville dynamique à part entière et île de plein air, avec les berges de ses rivières, ses bois, ses terres agricoles et ses quartiers animés, l'énoncé de vision affirme la volonté concertée de poursuivre l'évolution de Laval en équilibre avec la conservation et la mise en valeur de ses milieux naturels et agricoles.

« La vision stratégique 2035 est d'abord celle du territoire et de la collectivité lavalloise, en plus d'être celle de l'administration, précise le directeur général Serge Lamontagne. Elle s'étend à l'ensemble des acteurs du développement, aux

La vision stratégique Laval 2035

La vision distinctive de l'avenir de Laval mobilisera les acteurs clés et la population durant les vingt prochaines années. Les cinq piliers de l'énoncé de vision permettent de dégager les orientations préliminaires qui guident le développement de Laval.

L'idée maîtresse : « Laval, urbaine de nature »

1. VIVANTE de nature

Concilier les qualités du milieu urbain et celles des milieux naturels et agricoles du territoire dans une perspective durable.

2. SÉDUISANTE de nature

Réaménager les quartiers en des milieux de vie sains, attrayants et à l'échelle humaine.

3. HUMAINE de nature

Agir en leader du développement social et culturel.

4. ENTREPRENANTE de nature

Développer une économie prospère, durable, compétitive et d'avant-garde.

5. ENGAGÉE de nature

Doter Laval d'une organisation agile, éthique, transparente et axée sur les citoyens.

partenaires économiques et aux organismes dont l'activité touche les champs de compétence de la Ville. »

Se situant en amont du processus de planification, l'énoncé de vision fournit une orientation claire pour l'avenir et propose un cadre d'intervention cohérent pour guider l'élaboration du schéma d'aménagement et de développement révisé.

Un premier pas concret : la révision du schéma d'aménagement et de développement

En mars 2014, le maire de Laval signifiait son intention de recommencer entièrement le processus de révision du schéma d'aménagement et de développement, dont l'adoption finale

est prévue en décembre 2016. « La vision 2035 alimente notre désir de changement, souligne M. Lamontagne. Les enjeux du développement de Laval ont bien été cernés lors des consultations de novembre dernier. Les prochains ateliers de discussion nous aideront à élaborer le premier projet du schéma d'aménagement et de



Est de l'île de Laval

UNE VISION. UNE VILLE.

urbaine de nature
LAVAL 2035

REPENSONSLAVAL.CA

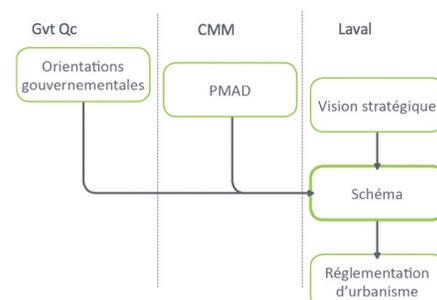
développement révisé, à l'image de la réalité et des désirs des Lavallois. »

Le schéma d'aménagement et de développement constitue le document officiel le plus important en matière de planification du territoire pour la Ville de Laval. Il établit un portrait et un diagnostic territorial, trace les lignes directrices de l'organisation physique du territoire et présente, notamment, les orientations et les objectifs d'aménagement, les affectations du territoire, la localisation des équipements publics et des espaces industriels et commerciaux, les infrastructures de transport, de même que les densités d'occupation. Le schéma comporte également un plan d'action établissant l'échéancier, les partenaires associés, ainsi que les moyens prévus pour sa réalisation.

Ce document essentiel, coup d'envoi de la mise en œuvre de la vision stratégique 2035, est un outil majeur de concertation. « La démarche Repensons Laval nous a permis de collecter des idées et des opinions pour nourrir la révision du schéma d'aménagement, indique le maire, Marc Demers. Nous voulons nous assurer que tous poursuivent la réflexion et s'expriment sur les enjeux du territoire, afin de développer une vision commune et cohérente de l'aménagement de Laval, dans une perspective de développement durable. » Sur la base de l'énoncé de vision qu'elle s'est donnée, la Ville souhaite ainsi approfondir, avec tous les citoyens et ses partenaires institutionnels et du milieu des affaires, des thèmes liés à l'aménagement du territoire. Environnement, agriculture, croissance urbaine, économie, milieux de vie et mobilité seront au cœur des consultations de juin 2015.

Le processus de révision du schéma à Laval

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) prévoit une révision du schéma d'aménagement tous les cinq ans, afin d'actualiser son contenu en fonction du contexte de planification, qui peut évoluer rapidement. La Ville a également l'obligation de rendre son schéma d'aménagement conforme aux orientations gouvernementales et au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) (pmad.ca), adopté par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en 2012.



Certains jalons ont déjà été franchis avec l'adoption de règlements de contrôle intérimaire (RCI), notamment pour reconnaître et protéger les bois d'intérêt et prescrire des seuils minimaux de densité résidentielle autour des points d'accès au réseau de transport en commun (stations de métro, gares de trains de banlieue, corridors de service rapide de bus).

La révision du schéma se déroule en quatre étapes, échelonnées entre 2014 et 2016 :

1 : Enjeux

- Consultations citoyennes sur la vision stratégique (novembre 2014)

2 : 1^{er} projet

- Ateliers de discussion citoyens (juin 2015)
- Adoption du 1^{er} projet de schéma révisé (automne 2015)
- Consultations citoyennes sur le 1^{er} projet de schéma révisé (automne 2015)

3 : 2^e projet

- Adoption du 2^e projet de schéma révisé (hiver 2016)
- Consultations citoyennes sur le 2^e projet de schéma révisé (printemps 2016)

4 : Version définitive

- Adoption de la version définitive du schéma révisé (décembre 2016)
- Entrée en vigueur et publication du schéma révisé

Impact du schéma sur la compétitivité et l'attractivité de Laval

L'économie est l'un des principaux enjeux cernés par la vision stratégique 2035. Le maire Demers a ainsi choisi de faire de l'économie l'un des cinq piliers de l'énoncé de vision et y a rattaché une grande orientation stratégique : développer une économie prospère, durable, compétitive et d'avant-garde. Pour y parvenir, les stratégies et objectifs suivants ont été retenus :

- Stimuler la croissance de l'entrepreneuriat local.
- Développer les secteurs économiques porteurs et émergents, dont le secteur agricole.
- Tirer profit des atouts distinctifs du territoire pour favoriser son développement.
- Attirer et conserver une main-d'œuvre compétente.
- Soutenir l'émergence du savoir, de la recherche, de la culture et de l'innovation.
- Assurer un esprit d'initiative qui s'appuie sur la concertation et le partenariat et qui optimise les interventions régionales. ▶

Un des 12 parcs industriels de Laval



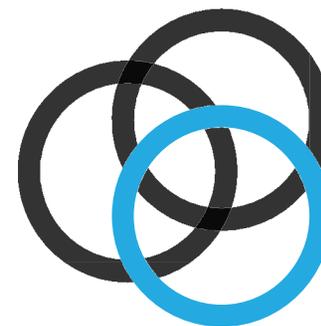
La vision « urbaine de nature » offre un fort potentiel, tant en développement économique qu'en aménagement du territoire. La protection de la zone agricole, le verdissement de la ville et la mise en valeur des milieux naturels, des berges, des cours d'eau et des bois présentent autant d'avenues pour stimuler l'entrepreneuriat en agriculture et en agroalimentaire, de miser sur des pôles porteurs, comme les sciences de la vie, et de déployer des pratiques innovantes en recherche et gestion de l'environnement urbain. Lors des consultations dans le cadre de Repensons Laval, les entrepreneurs ont clairement indiqué que Laval doit s'afficher comme ville de développement durable et attrayante pour les entrepreneurs et les travailleurs qui choisissent de s'y établir pour contribuer à sa prospérité. En mettant l'accent sur son lien privilégié avec sa nature, ses espaces verts et ses milieux de vie, Laval assure un environnement favorable à la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée et au développement économique.

Le schéma d'aménagement et de développement est un élément clé des stratégies pour valoriser la compétitivité et l'attractivité de Laval. Lors des ateliers de discussion de juin, des enjeux qui concernent particulièrement les entrepreneurs seront discutés, comme la création du centre-ville, le développement de l'agriculture lavalloise et des pôles d'excellence, l'optimisation des espaces industriels et commerciaux et la densification des secteurs autour des stations de trains de banlieue et de métro. « Avec leur expertise, les entrepreneurs ont une compréhension concrète des enjeux de développement du territoire, tient à souligner Marc Demers. Il nous apparaît essentiel qu'ils contribuent au processus de révision du schéma. »

Un appel à tous pour bâtir Laval 2035

« La Ville encourage la participation citoyenne, ajoute le maire. Et les citoyens répondent bien à l'appel. » Avec la révision du schéma d'aménagement et de développement, la Ville poursuit sur cette lancée et invite tous les citoyens et l'ensemble de ses partenaires à participer aux ateliers de discussion pour faire connaître leurs besoins et leurs attentes et définir les grandes orientations du développement du territoire lavallois. Ce travail est un pas de plus pour bâtir ensemble la ville à laquelle nous rêvons. Forte d'une vision porteuse pour les vingt prochaines années, Laval s'impose d'ores et déjà comme une ville attrayante où il fait bon vivre. À nous de la faire rayonner encore davantage.

Visitez le www.repensonslaval.ca pour tout savoir sur la démarche de révision du schéma d'aménagement et de développement : le calendrier des ateliers de discussion, les inscriptions en ligne, les rapports de consultation, ainsi qu'une foule de publications permettant de bien comprendre et de s'informer. ■



REPENSONS
LAVAL

Ensemble, élaborons le prochain schéma d'aménagement et de développement de Laval

Inscrivez-vous :

Ateliers de discussion avec les citoyens

du 1^{er} au 10 juin 2015

Atelier de discussion avec les entrepreneurs

16 juin à 13 h 30

? www.repensons.laval.ca

